



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-62

Séance du 1^{er} décembre 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2023

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote le procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 septembre 2023, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 1^{er} décembre 2023

Le Président

Pasquale MAMMONE